

ÉVALUATION DU PROJET EXPÉRIMENTAL

LISTE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES ATELIERS DE LA RENCONTRE DU 21 MAI

- Se donner un plan d'intégration des TIC au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage en consultant le plus largement possible.
- Obtenir des libérations, assurer le soutien technique, et disposer des équipements qui permettront une intégration harmonieuse des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage.
- Que les directeurs des études soutiennent et valorisent le rôle des répondantes et répondants TIC, favorisent l'adoption d'un plan d'intégration des TIC et, finalement, soutiennent le réseau des répondantes et répondants TIC et lui donnent toute l'autonomie nécessaire à la poursuite des travaux.
- Que les directeurs des études (CAP) entreprennent une réflexion collective sur les TIC dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. Une personne suggère qu'il effectue collectivement un travail autour du profil de compétences des CP-TIC (réaction et validation).
- Que le collège se dote d'un plan d'intégration (collège et programme).
- Qu'un CP-TIC soit disponible à temps plein et que son rôle, son mandat, ses priorités soient bien clarifiés. Que ce dernier soit partie prenante des démarches programmes et qu'il soit soutenu dans l'implantation du plan d'intégration des TIC.